

# Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PCSI

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PCSI (9137)**

**Rappel des taux appliqués pour cette formation**

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PCSI (9137)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1685	684	492	48

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PCSI (9137)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	628	269	218	22	45,8 %
			Masculin	1057	415	274	26	54,2 %
			Total	1685	684	492	48	100 %

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PCSI (9137)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	63	3	2	0	0 %
				AB	232	15	7	0	0 %
				B	644	228	113	13	27,1 %
				TB	585	385	318	34	70,8 %
				TBF	62	53	52	1	2,1 %
				<b>Total</b>	<b>1590</b>	<b>684</b>	<b>492</b>	<b>48</b>	<b>100 %</b>
		Baccalauréat Technologique		Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	Diplômes étrangers équivalents au bac			Sans mention	71	0	0	0	
				AB	12	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	2	0	0	0	
				TB	8	0	0	0	
				Total	93	0	0	0	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PCSI (9137)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1407	678	486	47	97,9 %
			En réorientation	139	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	11	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	104	0	0	0	0 %
			Autres	24	5	5	1	2,1 %
			Total	1685	684	492	48	100 %

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

*Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.*

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PCSI (9137)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1508	673	486	47
			Autres doublettes	55	9	4	1
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Pro	<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>				

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PCSI (9137)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	96,5 %	98,7 %	99,2 %	97,9 %
		Autres doublettes	3,5 %	1,3 %	0,8 %	2,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques	Moyennes trimestrielles ou semestrielles portées sur les bulletins de Première et de Terminale.	Essentiel
	Résultats dans les autres disciplines scientifiques	Moyennes trimestrielles ou semestrielles portées sur les bulletins de Première et de Terminale, dans les disciplines concernées.	Essentiel
	Résultats en langues vivantes, en français et en philosophie	Moyennes trimestrielles ou semestrielles portées sur les bulletins de Première et de Terminale.	Très important
	Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Notes figurant dans les dossiers de candidature.	Très important
	Homogénéité et progression des résultats académiques.	Moyennes trimestrielles ou semestrielles portées sur les bulletins de Première et de Terminale dans l'ensemble des disciplines.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des professeurs portées sur les bulletins de Première et de Terminale.	Très important
	Solidité des connaissances scientifiques	Moyennes et appréciations des professeurs des disciplines scientifiques portées sur les bulletins de Première et de Terminale.	Essentiel
	Acquisition de la démarche scientifique	Appréciations des professeurs des disciplines scientifiques portées sur les bulletins de Première et de Terminale.	Très important

<b>Champs d'évaluation</b>	<b>Critères retenus par la commission d'examen des vœux</b>	<b>Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères</b>	<b>Degré d'importance des critères</b>
	Qualités d'expression écrite et orale	Appréciations des professeurs portées sur les bulletins de Première et de Terminale.	Important
Savoir-être	Concentration en classe	Appréciations des professeurs portées sur les bulletins de Première et de Terminale, dans toutes les disciplines.	Important
	Capacité à fournir des efforts	Appréciations des professeurs portées sur les bulletins de Première et de Terminale.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences de la formation	Projet de formation motivé figurant dans le dossier de candidature.	Important
	Capacité à réussir dans la formation	Avis portés par les professeurs et le chef d'établissement sur la fiche Avenir ou, dans le cadre d'un suivi de projet de réorientation, par les responsables pédagogiques de la formation actuellement suivie.	Très important
	Cohérence du projet	Projet de formation motivé et avis portés par les professeurs et le chef d'établissement sur la fiche Avenir ou, dans le cadre d'un suivi de projet de réorientation, par les responsables pédagogiques de la formation actuellement suivie.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## **Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux**

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Oui.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Une barre éliminatoire fixée à **14/20** est appliquée sur la **note scientifique** définie comme la moyenne des moyennes trimestrielles /semestrielles de Première et Terminale dans tous les enseignements de spécialité (**EDS**) pris en compte. Les dossiers des candidats pour lesquels cette note est comprise entre 13,5 et 14/20 sont cependant étudiés au cas par cas, si toutefois les qualités disciplinaires sont homogènes et l'ensemble en nette progression.

Par ailleurs, un **avis défavorable** du conseil de classe pour la formation envisagée (fiche « Avenir ») ou une accumulation d'appréciations (bulletins scolaires) décrivant une **attitude incompatible** (manque de sérieux, manque de rigueur ou de travail etc.) avec les exigences des CPGE constituent également des critères éliminatoires.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des vœux chargée d'étudier les candidatures s'est réunie du 28 avril au 21 mai 2025. Elle a examiné avec **rigueur et impartialité** l'ensemble des candidatures afin d'établir un classement, compte tenu des attendus de la formation et des critères généraux d'examen des vœux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup dès l'ouverture de la procédure.

S'agissant des candidats en classe de Terminale au moment de l'ouverture de la procédure, la commission a retenu les candidats ayant suivi en Terminale les EDS « **Mathématiques** » et « **Physique-Chimie** » (PC) ou, à condition qu'ils aient suivi l'EDS PC en Première, « **Mathématiques** » et « **Sciences de l'ingénieur et sciences physiques** » (SI) ou « **Mathématiques** » et « **Numérique et Sciences Informatiques** » (NSI) : 1561 candidatures (1549 « Maths+PC », 10 « Maths+SI », 2 « Maths+NSI »).

Pour chacun de ces candidats, une **moyenne scientifique** a été calculée : moyenne des moyennes trimestrielles/semestrielles de Première et Terminale dans tous les enseignements de spécialité cités ci-dessus. La commission a ensuite appliqué une barre scientifique établie à **14/20** et a retenu les candidats passant cette barre et dont, par ailleurs, les appréciations du dossier (y compris de la fiche Avenir) étaient favorables à une candidature en CPGE ; elle a ainsi retenu 678 candidats. La commission a en outre retenu, au terme d'un examen au cas par cas, 19 candidats pour lesquels la moyenne scientifique calculée était comprise entre 13,5 et 14/20, et dont les bulletins scolaires témoignaient par ailleurs de qualités notables.

La commission a également étudié au cas par cas les dossiers des candidats déjà inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur au moment de l'ouverture de la procédure, en s'appuyant notamment sur la cohérence du parcours du candidat, ainsi que sur les notes et les appréciations fournies. Elle a ainsi retenu 6 candidats supplémentaires.

Enfin, une « **note de classement** », calculée pour chacun de ces 703 candidats retenus en tenant compte, pour les candidats en terminale, de la **moyenne scientifique** mentionnée ainsi que des **moyennes de français et philosophie** en classes de Première et Terminale, et déterminée ad hoc pour les autres en fonction des critères mentionnés, a permis à la commission de classer l'ensemble de ces candidats.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La session 2025 s'est caractérisée par une relative stabilité du nombre de candidatures ; les membres de la commission saluent l'intérêt constant des candidats pour notre formation et, plus généralement, leur appétence pour les formations scientifiques exigeantes, mais également leur souci d'apporter une grande cohérence à leur parcours de formation, comme en attestent les dossiers reçus, par ailleurs constitués avec grand soin par tous les candidats.

À l'attention des futurs candidats, les membres de la commission rappellent que l'intérêt porté à *toutes* les disciplines académiques, y compris non scientifiques, qui doit se traduire par une homogénéité des résultats obtenus au lycée, ainsi qu'une bonne attitude (concentration, sérieux, rigueur, etc.), perceptible au travers des appréciations des professeurs, sont des éléments essentiels dans l'appréciation qualitative des candidatures.

#### **Signature :**

Véronique REDINI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean-Baptiste Say